



Chantier d'insertion en bâtiment

FORMATION, MISE EN SITUATION

AIPI **insère des personnes éloignées de l'emploi** grâce aux chantiers de rénovation ou d'entretien que lui confient des communes, des bailleurs, des entreprises ou des particuliers.

La diversité de ces supports et des mises en situation permettent aux personnes accompagnées de construire pas à pas un **projet de parcours professionnel** en connaissance de cause et sont les garants de leur motivation.

Nos partenaires conjuguent ainsi, dans une démarche inclusive, **utilité sociale, achat responsable, réhabilitation du patrimoine local et amélioration du cadre de vie**, à travers un dispositif sécurisé.

AIPI est une association du Groupe SOS



1// PROJET SOCIAL : l'insertion par l'activité économique

AIPI accueille des personnes très éloignées de l'emploi et les aide à formuler et réaliser un projet de parcours professionnel adapté à leurs compétences et aux contraintes du marché.



Une mise en situation de travail

Les chantiers sont des supports pédagogiques pour l'acquisition des gestes techniques et des codes du travail qui permettent de confirmer le projet professionnel ou d'y apporter des réajustements.

Lorsqu'il s'agit de chantiers en coactivité, les salariés peuvent confronter leur expérience professionnelle protégée avec les réalités d'un secteur d'emploi.



Un accompagnement socio-professionnel

Les salariés bénéficient d'un accompagnement personnalisé portant sur :

- La co-construction d'un projet d'ensemble, l'identification des jalons ou pré-requis intermédiaires
- L'activation des leviers de levée des freins périphériques
- La transmission des gestes et des codes
- L'accès à des formations qualifiantes



Un retour vers un emploi pérenne

Lorsque le salarié est reconnu comme employable, tant du point de vue de ses compétences que de son savoir être, il est accompagné dans sa recherche de travail sous différentes formes, selon son projet :

- Mise en œuvre des aides à la mobilité
- Rédaction de CV
- Conduite d'atelier de recherche d'emploi
- Mise en relation avec des entreprises ou des recruteurs

2// SAVOIR-FAIRE : petits travaux de maçonnerie et tous travaux de second œuvre

AIPI accompagne les bailleurs dans leurs travaux de rénovation et d'entretien de leur patrimoine bâti, en particulier sur les lots suivants :



- Démolition-curage
- Isolation
- Plâtrerie
- Maçonnerie

- Revêtement (sols, plafonds, murs)
- Carrelage
- Peinture

AIPI intervient également sur des chantiers complexes, en sous-traitance d'entreprises, pour la réalisation de leurs heures d'insertion.

3// RÉALISATIONS



▲ Rénovation du lavoir de la commune, Ozouer-le-Voulgis



▲ Participation à la réhabilitation thermique de 140 logements, Le Bréau



▲ Ravalement de façade, Maison-Rouge

Association AIPI

17, rue Edouard Vaillant - 77390 Verneuil l'Etang

Tél : 01 64 06 34 05 - E-mail : contact@aipi-77.fr - Site : www.aipi-77.fr